

**LES TAUX D'ALCOOLÉMIE DES CONDUCTEURS DÉCÉDÉS AU
CANADA DONT LE TEST DE DÉPISTAGE D'ALCOOL S'EST
AVÉRÉ POSITIF ENTRE 1987 ET 2009:
CE QUE LES STATISTIQUES NOUS DISENT
Le 15 janvier 2012**



**R. Solomon, Professeur & R. Wulkan, J.D. 2013
Faculté de droit, Université Western Ontario**

Le nombre de conducteurs décédés ayant obtenu un test de dépistage positif pour la présence d'alcool dans le sang a diminué de façon marquée entre 1987 et la fin des années '90 mais est demeuré relativement stable depuis cette période. Cependant, le pourcentage de conducteurs décédés par taux d'alcoolémie est demeuré extrêmement stable entre 1987 et 2009.

Par conséquent, contrairement aux suggestions de certains commentateurs, il n'y a pas eu d'augmentation dramatique ou, en fait, quelque augmentation que ce soit du pourcentage de conducteurs décédés avec les taux d'alcoolémie les plus élevés. Le problème de ce que l'on appelle le « noyau dur de conducteurs aux facultés affaiblies » au Canada est demeuré remarquablement consistant durant la même période, représentant entre 53% et 63% du nombre total de décès.

Les mesures qui ont été mises en place pour combattre la conduite avec facultés affaiblies ont eu un impact similaire sur tous les taux d'alcoolémie. Encore une fois, contrairement à ce qui a pu être suggéré, il n'existe aucune évidence qui démontre que les conducteurs avec les facultés affaiblies dont les taux d'alcoolémie sont les plus élevés sont insensibles aux mesures visant à contrer la conduite avec facultés affaiblies. Les chiffres montrent que des mesures générales de dissuasion, telle qu'une réduction de la limite du taux d'alcoolémie au *Code criminel* ou la mise en place de programmes d'alcootests aléatoires, auraient un effet sur tous les niveaux de taux d'alcoolémie. En fait, la recherche internationale suggère que ces mesures risquent d'avoir l'impact le plus marqué justement sur les conducteurs aux facultés affaiblies avec les taux d'alcoolémie les plus élevés.

En résumé, les chiffres ne supportent pas l'affirmation que les conducteurs aux facultés affaiblies avec un taux élevé d'alcoolémie sont un problème nouveau ou croissant au Canada. Les chiffres n'indiquent pas non plus que des mesures générales de dissuasion seraient inefficaces pour ce groupe de conducteurs.

LES TAUX D'ALCOOLÉMIE DES CONDUCTEURS DÉCÉDÉS AU CANADA DONT LE TEST DE DÉPISTAGE D'ALCOOL S'EST AVÉRÉ POSITIF ENTRE 1987 ET 2009

Année	Nombre de conducteurs décédés – Test positif	Nombre et pourcentage de conducteurs décédés ¹ avec un taux d'alcoolémie de:		
		.01% - .08%	.81% - .15%	.151% +
1987	914	172 (19%)	191 (21%)	551 (60%)
1988	909	186 (20%)	184 (20%)	539 (59%)
1989	870	143 (16%)	206 (24%)	521 (60%)
1990	797	155 (20%)	159 (20%)	483 (60%)
1991	785	127 (16%)	168 (21%)	490 (62%)
1992	762	126 (17%)	165 (22%)	471 (62%)
1993	749	115 (15%)	162 (22%)	472 (63%)

1994	703	127 (18%)	143 (20%)	433 (62%)
1995	702	129 (18%)	143 (20%)	430 (62%)
1996	598	97 (16%)	133 (22%)	368 (62%)
1997	576	108 (19%)	122 (21%)	346 (60%)
1998	559	90 (16%)	136 (24%)	333 (60%)
1999	499	90 (18%)	110 (22%)	299 (60%)
2000	513	91 (18%)	118 (23%)	304 (59%)
2001	525	80 (15%)	123 (23%)	322 (61%)
2002 ²	511	86 (17%)	134 (26%)*	291 (57%)**
2003	538	87 (16%)	141 (26%)*	309 (57%)**
2004	478	94 (20%)	130 (27%)*	254 (53%)**
2005	541	82 (15%)	159 (29%)*	300 (55%)**
2006	540	100 (19%)	137 (25%)*	303 (56%)**
2007	536	104 (19%)	120 (22%)*	314 (59%)**
2008	515	77 (15%)	137 (27%)*	301 (58%)**
2009	453	64 (14%)	118 (26%)*	271 (60%)**

1. Les nombres et les pourcentages ont été arrondis.

2. Les catégories de taux d'alcoolémie ont été modifiées pour prendre en compte les modifications au *Code criminel* de 2002, un taux d'alcoolémie de .16% et plus étant depuis un facteur aggravant que les juges doivent considérer lors de la détermination de la sentence.

* Conducteurs avec un taux d'alcoolémie entre .81% et .160%.

** Conducteurs avec un taux d'alcoolémie de .161% et plus.

Sources: Transport Canada et la Traffic Injury Research Foundation.

Bien que des progrès aient été réalisés, le Canada est loin derrière les leaders mondiaux en matière de sécurité routière, notamment quant au pourcentage de conducteurs décédés légalement au-dessus de la limite légale d'alcoolémie. Qui plus, dans plusieurs de ces pays, la consommation d'alcool par habitant est beaucoup plus importante que la consommation d'alcool au Canada. Par exemple, les Allemands ont consommé 64% plus d'alcool par habitant que les Canadiens en 1998, mais seulement 11% des conducteurs allemands décédés avaient un taux d'alcoolémie supérieur à la limite légale en Allemagne (0.05% ou plus). En contraste, 32% des conducteurs canadiens décédés étaient au-dessus de la limite légale au Canada (0.08%).